

LEGENDE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées (à titre indicatif)

- Zones d'habitation 1 A [COS 0,3/CMU 0,8]
- Zones d'habitation 1 B [COS 0,4/CMU 0,8]
- Zones d'habitation 2 [COS 0,6/CMU 1,0]

Zones mixtes

- Zones mixtes à caractère central [COS 1,0/CMU 3,0]
- Zones mixtes à caractère urbain [COS 0,6/CMU 1,6]
- Zones mixtes à caractère urbain A [COS 0,6/CMU 1,6]
- Zones mixtes à caractère urbain B [COS 0,6/CMU 1,6]
- Zones mixtes à caractère rural [COS 0,6/CMU 1,2]
- Zones de bâtiments et d'équipements publics [COS 0,2]
- Zones d'activités économiques [COS 0,8/CMU 1,6]
- Zones de loisirs avec séjour [COS 0,4/CMU 0,8]

Zones destinées à rester libres

- Zones agricoles
- Zones forestières
- Zones de parc
- Zone d'isolement et de transition

Zones superposées

- Zones d'aménagement différé
- Zones soumises à un plan directeur
- Zones de secteurs sauvegardés ou zones protégées
- Zones d'extraction
- Zones soumises à l'obligation d'établir un plan d'aménagement particulier
- Délimitation des plans d'aménagement particulier (avec numéro de référence)

Espaces ou zones définies en exécution d'autres dispositions légales, réglementaires ou administratives (à titre indicatif)

- Espaces et couloirs d'intérêt écologique et paysager
- Sites archéologiques
- Sites archéologiques ponctuels
- Sites et monuments et ensembles classés
- Zones inondables imposées par voie de règlement grand-ducal

Zones de protection des captages d'eau souterraine

- Zone I
- Zone II
- Zone III

Les éléments constitutifs des réseaux d'infrastructures techniques (à titre indicatif)

- Gare
- Arrêt Autobus
- Barrage
- Source captée
- Réservoir d'eau
- Station d'épuration
- Station de transformation
- Station de base pour réseaux publics de communications mobiles

Réseaux de circulation (à titre indicatif)

- Routes nationales (RN)
- Chemin repris (CR)
- Projets routiers
- Lignes ferroviaires
- Pistes cyclables

Réseaux d'infrastructures techniques (à titre indicatif)

- Conduites d'eau
- Couloirs de canalisation
- Lignes à haute tension (60 KV / 150 KV)
- Gazoducs

Zones destinées à des infrastructures collectives

- Aires de stationnement

Éléments du fond du plan

- Parcelles
- Bâtiments

Limites administratives

- Limite communale
- Limite de section

Autres objets topographiques

- Bâtiments complétés (en figure pas sur le plan du cadastre actuel)

Éléments des réseaux de circulation

- Chemin
- Pont

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES à l'aménagement du territoire

- grands ensembles paysagers
- couvertures vertes

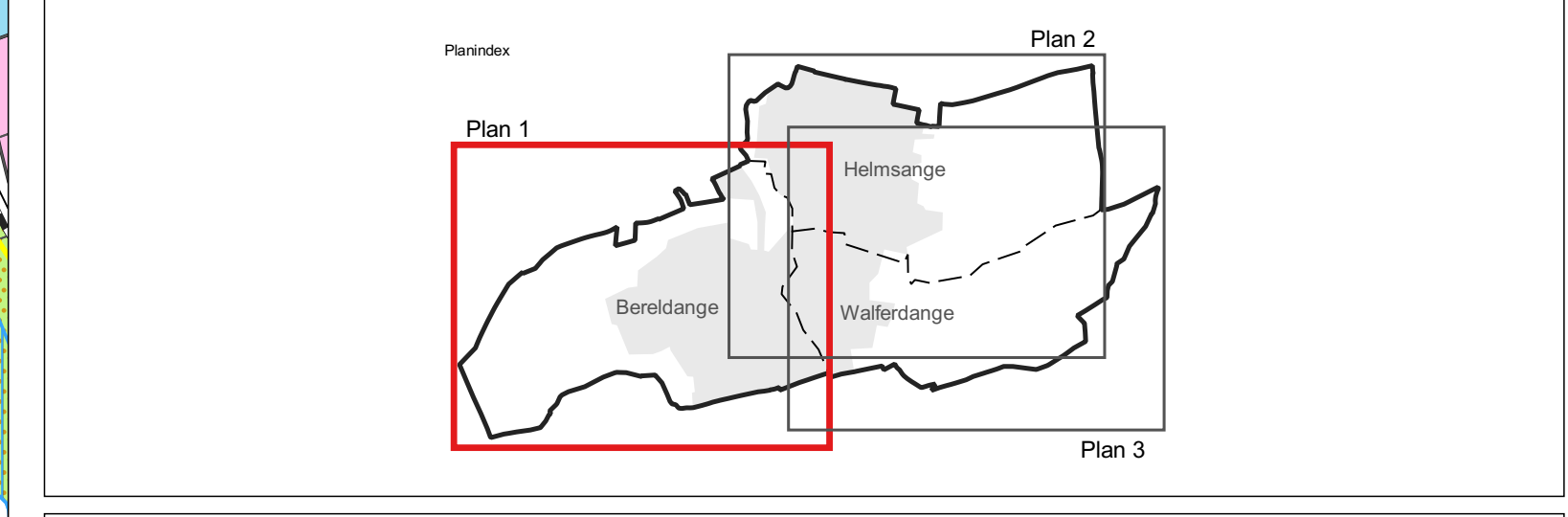
Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Dénomination de la ou des zones	
COS	DL
0,3	0,8
0,4	0,8
0,6	1,0
0,6	1,6
1,0	3,0

Zone de servitude "couloir pour projets de mobilité douce"

LISTE DES ZONES DES PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER

Nr.	Nom descriptif	Quartier / Section	Rue	Date de l'admission ministérielle	Réf. Nr.
01	"Hinter dem Hais"	Bérelérange	Rue de la Paix	20. novembre 1987	7888
02	"In den Eberstrachen"	Bérelérange	Rue P. Kéyer, rue A. Weh, Eberstrachen	01. septembre 1989	8488
03	"Bei der Mueche" et "im Stanger"	Helmsange	Rue de la Libération	12. décembre 1990	8591
04	"im Goltzen"	Bérelérange	Ch. A. Rayen	13. juillet 1993	9082
05	"Auf der Thorn"	Helmsange	Rue de Fäbitt, rue P. Elvinger, rue G. Peltzer, Fräsche Pull	16. juillet 1993	9411
06	"Abdassment de la Rize 36 à l'édification 'Auf der Thorn'"	Helmsange	Rue P. Elvinger	13. septembre 1995	10761
07	"Über dem Geeserf" (Phase 1)	Wallerlange	Wallerlange	19. août 1997	10130
08	"L'assément en 4 lots"	Bérelérange	L'angle de la rue des Roses de la rue de la Forêt	02. janvier 1998	11455
09	"im Grund"	Wallerlange	Rue de la Montagne	30. juillet 1998	11589 - 11C
10	"Auf der Hoerf"	Wallerlange	Op den Aeson	18. juin 2001	12080 - 11C
11	"Rue Mercatoris 82-84"	Helmsange	Rue Mercatoris	30. mai 2005	14645 - 11C
12	"im Schadder"	Bérelérange	Rue de la Forêt, Am Groin	18. février 2002	12612
13	"Häbber et Häbberdallung"	Helmsange	Route de Dackwin	20. juillet 2004	14155 - 11C
14	"Ancien garage Bouquet"	Bérelérange	Rue de Luwembourg	28. juillet 2004	13592 - 11C
15	"im Loch"	Helmsange	Rue Prince Henri	04. janvier 2005	14418 - 11C
16	"Mullerstrass"	Helmsange	Milwee	12. juillet 2005	14593 - 11C
17	"St. Jean Schwaes"	Helmsange	Rue Jean Schwaes	31. mai 2005	14633 - 11C
18	"Herd Bou" (Phase 1)	Bérelérange	Rue des Roses	17. juillet 2006	14614 - 11C



Plan d'aménagement général Ref. n° 11C/002/2008	30.07.2010
Approbation du Ministre de l'Intérieur	17.12.2009
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	17.12.2009
a = architecture - aménagement s.a.	
INC 3006 - INCHE CONSULTING SERVICES AUSTRIEN GENIE CIVIL ET URBANISME	
Modification ponctuelle Ref. n° 11C/	-
Séance du Conseil Communal	-
Avis de la Commission d'aménagement	-
Vote du Conseil Communal	-
Approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions	

Concept Conseil Communication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

COS 8.11
12, rue de la Poste
L-1174 Lintzenberg
Tel: +352 20 94 6 12
Fax: +352 20 94 6 17
info@ccc.lu

Client: Administration communale de Wallerlange

Objet: Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général

Version: PNG version coordonnée - Localité de Bérelérange

Modifications	de	Date	Indice

Echelle: 1 / 2 500

Date: 2050 04 01 Be VC

Date: 25.05.2022

Rédacteur: P. Mazzaolo Coordonné: C. Roba U. Truffner

Chaque révision amène et rendra le plan périmé. Ce plan ne peut être imprimé qu'un seul jour de fabrication de l'ouvrage. Ce plan ne peut être révisé, réimprimé ou réédité sans l'autorisation écrite de l'Administration communale de Wallerlange.